

A QUELLE HEURE LES FEMMES COMMENCENT-ELLES À TRAVAILLER BÉNÉVOLEMENT ?

Chaque mois, retrouvez une question économique et sa réponse sous forme d'infographie. Cette fois-ci, abordons la question de la différence injustifiée de salaire entre hommes et femmes !

L'adage le dit : «à travail égal, salaire égal». Et pourtant, autant en Belgique qu'en Europe, les femmes en sont malheureusement encore loin. Si on compare le salaire horaire brut des hommes et des femmes dans divers pays européens, on se rend compte que le salaire payé par heure à une femme est inférieur à celui d'un homme. Donc quand un homme finit sa journée à 17h, une femme travaille

bénévolement entre quelques minutes et plusieurs heures avant la fin de sa journée selon le pays. Pour gagner le même salaire horaire, vous trouverez ci-dessous l'heure à laquelle elle devrait arrêter de travailler ! Il n'est pas anodin de voir aussi que des pays avec des contrats précaires et très flexibles (Pays-Bas, Allemagne, Angleterre) sont très en retard dans ce domaine.



En Belgique, la différence salariale entre hommes et femmes se chiffre à 8% lorsqu'on compare les salaires horaires bruts des deux sexes. Mais lorsqu'on compare les salaires gagnés par an (et non plus par heure), l'écart est 21% en défaveur des femmes. Pourquoi cette différence ? Le premier chiffre tient compte du fait que les femmes sont toujours moins bien payées que les hommes pour un même travail ou encore que les métiers exercés majoritairement par des femmes sont toujours sous-rémunérés par rapport à des métiers à compétence équivalente exercés par des hommes. A cela il faut ajouter que les femmes occupent des emplois qui sont dans le bas de la fourchette salariale (par pression sociale, plafond de verre...). Le second chiffre

tient compte du fait que les femmes subissent le plus souvent des temps partiels et gagnent donc moins (car prestent moins d'heures). Le mot « subir » n'est pas une simple formule : le passage à temps partiel est souvent dicté par une répartition des tâches privées inéquitable. Enfin, les emplois féminins sont souvent ceux qui subissent le plus les introductions de flexibilité horaire et/ou de temps partiel. Donc les répartitions inégales des tâches, les stéréotypes entretenus dans la société et sur le marché du travail font que des secteurs entiers (distribution ou nettoyage) ont des jobs à temps partiels exercés par des femmes...

les chiffres de l'écart salarial hommes-femmes en Belgique (2013)

8%
écart en salaire horaire brut



21%
écart en salaire annuel brut

Agences de voyages
22% écart en salaire horaire brut
2869 travailleuses
1912 travailleurs

Industrie de l'habillement
25% écart en salaire horaire brut
3219 travailleuses
962 travailleurs

Services financiers
16% écart en salaire horaire brut
27022 travailleuses
40955 travailleurs

Commerce de détail
11% écart en salaire horaire brut
69679 travailleuses
56095 travailleurs